

CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2018

Délibération n°

002

Subvention Eollis 2018

L'an deux mille dix-huit, le 25 du mois de juin à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **André-Luc DUBOIS**, Maire, en suite de la convocation déposée au domicile des élus, le 18 juin 2018, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : **André-Luc DUBOIS, Elisabeth LEMAIRE TOURBIER, Christelle K'MORVAN, Isabelle RANCON, Marie-France DUQUESNE, Richard MACIEJEWSKI, Sylvie PIGNON, Franck HARVENGT, Nadia LOYEZ, Frédéric SAUVAGE, André DELABY, Roselyne GALESNE, Eric PARSY, Jean QUEVERUE, .**

Absents :

Jacqueline WAUTERS

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
14	0	14

Monsieur **Frédéric SAUVAGE** est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour une participation financière aux associations extérieures (locales ou nationales).

Tel est le cas de l'association suivante :

EOLLIS (Ensemble Organisons du Lien pour Lutter contre l'isolement et promouvoir la Santé) :

Ce réseau de Santé gérontologique et de soins palliatifs, lutte contre l'isolement et promeut la santé. La demande de subvention est renouvelée à raison de 0,30 €/habitant.

Monsieur le Maire propose que soit versée la somme de 401,40 € à cette association.

Résultat du vote :

Pour	14
Contre	
Abstention	

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, les membres présents,
Pour Copie Conforme,



Le Maire,
André-Luc DUBOIS